

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 novembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DU 261-1° - Approbation du dossier de réalisation de la ZAC « Paul Bourget » (13e).

Mme Anne HIDALGO, M. Christian SAUTTER et Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2511- 1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 311-1 et suivants et R.311-7 ;

Vu la délibération 2011 DU 44 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date du 17 mai 2011 approuvant les objectifs poursuivis par la restructuration du secteur « Paul Bourget-Porte d'Italie » et les modalités de la concertation ;

Vu la délibération 2012 DU 14 - DLH 193 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date des 10 et 11 décembre 2012 approuvant le bilan de la concertation ; arrêtant le programme de l'opération ; approuvant le principe de lancement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, le principe du déclassement d'une bande de 4,05 mètres de large à soustraire de la rue Paul Bourget, la résiliation partielle du bail emphytéotique consenti le 27 juillet 2006 à la SGIM portant location de divers ensembles immobiliers ayant pour objet d'en extraire les parcelles DA 26 ; donnant l'autorisation à la SGIM de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle DA 26 et sur la bande de 4,05 mètres destinée à être déclassée ; approuvant la signature d'une convention de mise à disposition avec la SGIM ;

Vu la délibération 2013 DU 143 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date des 22 et 23 avril 2013 rectifiant le programme de l'opération « Paul Bourget » ;

Vu la délibération 2013 DU 209 – DLH 219 du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil municipal en date des 14 et 15 octobre 2013 approuvant notamment la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et la création de la ZAC « Paul Bourget » ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose :

- 1° d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC « Paul Bourget » (13e),
- 2° d'approuver le programme des équipements publics de la ZAC « Paul Bourget »,
- 3° d'approuver le contrat de concession d'aménagement de la ZAC « Paul Bourget » et d'autoriser M. le Maire de Paris à le signer ;

Vu le dossier de réalisation de la ZAC « Paul Bourget » ci-annexé comportant :

- le projet de programme des équipements publics ;
- le projet de programme global des constructions à réaliser dans la zone ;
- les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement échelonnées dans le temps ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8^e Commission, M. Christian SAUTTER, au nom de la 2^e Commission et Mme Gisèle STIEVENARD, au nom de la 5^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le dossier de réalisation de la ZAC « Paul Bourget » (13^{ème}), tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et publiée au Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris. Elle sera affichée pendant un mois à l'Hôtel de Ville de Paris et en Mairie du 13^{ème} arrondissement et mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département. Chacune de ces formalités mentionnera le ou les lieux où le dossier peut être consulté.